

# APPROCHE D'INTERVENTION



Centre communautaire  
Radisson

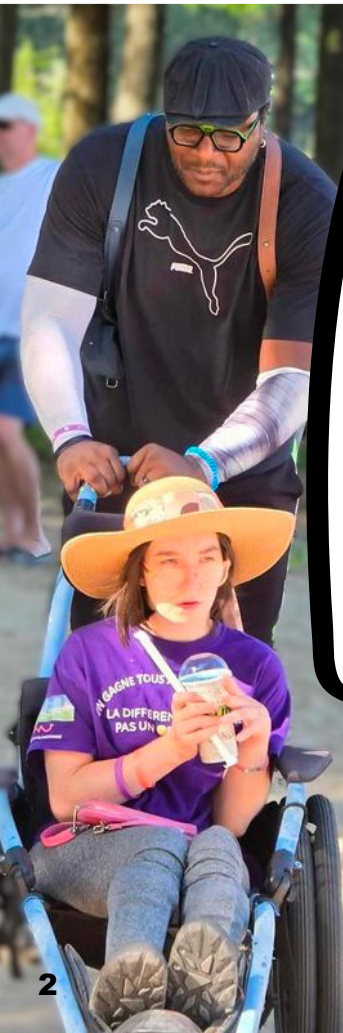
## AUPRÈS DES **PERSONNES** EN **SITUATION** DE **HANDICAP** **PHYSIQUE**

Guide-conseil  
pour toutes  
les personnes  
en relation d'aide



# INTRODUCTION

**Le Centre communautaire Radisson (CCR) est un organisme qui a pour mission de développer la participation citoyenne des personnes ayant une ou de multiples déficiences physiques dans un contexte de vie communautaire, à travers des activités éducatives, culturelles, sociales et de loisir.**



Le CCR a un modèle d'intervention qui s'appuie sur la synergie entre 3 leviers qui sont l'éducation populaire, l'« empowerment » et l'entraide. Ce modèle vise à faire émerger les capacités des personnes en situation de handicap physique, en soutenant leur développement et en leur permettant de s'inscrire socialement, en s'appropriant ou se réappropriant leur pouvoir d'agir. La démarche de réalisation de ce guide en est une bonne démonstration.



Centre communautaire  
Radisson



**Ce guide de sensibilisation est né d'une volonté forte exprimée par les membres du CCR de contribuer à l'amélioration des relations entre les personnes en situation de handicap physique et les personnes intervenantes en relation d'aide.**

À travers plusieurs consultations, avec nos membres, des personnes en situation de handicap physique, un besoin clair a été identifié : mieux outiller les personnes professionnelles actuelles et futures pour qu'elles puissent offrir un accompagnement et un soutien adaptés, respectueux et humain. Ce guide est un outil concret, issu de nombreuses expériences vécues, qui vise à sensibiliser, informer et encourager les bonnes pratiques en relation d'aide, tout en invitant à une réflexion sur l'adoption de postures plus inclusives et adaptées aux personnes en situation de handicap physique.

**Réalisation :** 21 membres du comité action citoyenne du CCR

**Rédaction :** Emmanuel Barbot et Alexia Fauvre

### **Remerciements**

**Collaboration :** Ex aequo - Frédéric Vachon et Hugo Vaillancourt

**Soutien :** 2 équipes de stagiaires en initiation à l'action communautaire de l'École de travail social de l'UQAM



# VRAI / FAUX

**1 personne sur 4 au Canada vit avec un handicap qui limite ses activités quotidiennes.**

**VRAI**

**1**

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022<sup>1</sup>, 27 % des Canadiennes et Canadiens âgées de 15 ans et plus présentent au moins une incapacité qui les limitent dans leurs activités quotidiennes. Ces incapacités peuvent constituer un frein dans diverses activités de la vie courante telles que la scolarisation, l'emploi, les loisirs, mais aussi la santé, le transport et le logement.

**Les difficultés d'élocution chez la personne en situation de handicap physique sont reliées à une déficience intellectuelle.**

**2**

Il existe des troubles du langage ou de la parole (exemple: aphasie, dysphasie, bégaiement ou dyslexie) qui peuvent affecter l'élocution ou la capacité d'une personne à comprendre le langage, à trouver les bons mots, ce qui rend sa communication plus difficile. Cependant dans la majorité des cas, les personnes qui ont des troubles de langage ou de la parole n'ont pas de déficience intellectuelle ou de trouble d'apprentissage.

**FAUX**

**3**

**Les personnes en situation de handicap physique sont plus susceptibles de vivre de l'isolement social.**

Selon l'OPHQ sur le portrait des personnes avec incapacité au Québec<sup>2</sup>, 26 % des personnes en situation de handicap de 15 ans et plus vivent seules contrairement à 15 % chez les personnes sans incapacités.

**VRAI**



**4** Les personnes en situation de handicap physique sont perçues comme n'ayant pas d'intérêt propre et participent peu à la vie sociale et politique.

De nombreuses personnes en situation de handicap physique sont activement impliquées dans des mouvements politiques et sociaux pour défendre leurs droits et améliorer l'accessibilité. D'autres pourraient vouloir s'engager plus tard dans leur vie même si ce n'est pas actuellement le cas.

**FAUX**

**5** Les personnes en situation de handicap physique ne peuvent pas avoir de relations sexuelles.

Il s'agit d'un stéréotype largement répandu, fondé sur une idée fausse que le handicap physique exclut toute possibilité de vie intime ou sexuelle. En réalité, chaque personne, quel que soit son handicap, peut vivre une vie affective et sexuelle épanouissante, selon ses capacités, ses désirs et ses préférences.

**FAUX**

**6** Plus d'1 personne sur 2 ayant une incapacité physique, qu'elles fassent usage ou non d'une aide à la mobilité, a déjà rencontré des problèmes d'accessibilité dans les espaces publics.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022<sup>3</sup>, 56% des Canadiennes et des Canadiens âgés de 15 ans ou plus ayant une incapacité rencontrent des obstacles à l'accessibilité dans les lieux publics. Un examen a montré que les obstacles les plus courants sont les entrées ou sorties d'immeuble, les trottoirs en général, les files d'attente ou les trottoirs recouverts de glace ou de neige.

**VRAI**

Sources :

1. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2024001-fra.htm>

2. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/ophq/Statistiques/V02\\_Portrait\\_Incapacite\\_Qc\\_ECI2017.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/ophq/Statistiques/V02_Portrait_Incapacite_Qc_ECI2017.pdf)

3. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2024003-fra.htm>

# ENJEUX ET BESOINS



RELEVÉS PAR DES PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE

DANS LES PRATIQUES DE RELATION D'AIDE

## Des conditions d'écoute adaptées

Comme tout le monde, elles souhaitent qu'on leur accorde le temps et l'attention nécessaires pour s'exprimer, en tenant compte de leurs capacités et modes de communication, notamment en cas de difficultés d'élocution.

## Être reconnue comme personne interlocutrice principale

Il est essentiel de s'adresser directement à la personne en situation de handicap physique, même si elle est accompagnée. Cela renforce son autonomie, sa reconnaissance et son rôle actif dans la communication. Ignorer cette règle de base peut être perçu comme un manque de respect.

## Être incluse dans les prises de décisions

La relation d'aide doit être vue comme un travail d'équipe. Pourtant, certaines personnes ne se sentent pas toujours impliquées ou informées des décisions les concernant. Pour renforcer leur participation, il est essentiel de faire équipe avec elles : les informer clairement, respecter leurs choix et les associer activement dans chaque étape du processus décisionnel.



**« J'ai le sentiment de ne pas être entendu, de ne pas avoir de pouvoir. »**

- Anonyme



**« Je me sens comme un client  
laissé dans les gradins. »**

– Anonyme

## **Renforcer le pouvoir d’agir**

Certaines personnes hésitent à s’affirmer ou à revendiquer leurs droits, par crainte de ne pas être entendues ou de perdre l’accès à des services. Il est essentiel de leur offrir un espace sécurisant, où elles peuvent s’exprimer librement, être écoutées et soutenues sans peur de représailles.

## **Changer le regard sur le handicap physique**

La réalité des personnes en situation de handicap physique est souvent mal comprise, ce qui mène à des jugements rapides et des stéréotypes. Les personnes concernées soulignent l’importance d’être reconnues dans leur singularité, sans étiquettes ni préjugés. Elles vivent certes des limitations, mais il est crucial de les voir dans toute leur richesse, au-delà du handicap.

## **Maintenir des relations de confiance malgré le roulement du personnel**

Le renouvellement fréquent du personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux peut rendre difficile l’établissement de liens de confiance durables avec les personnes en situation de handicap. Cette instabilité complique la continuité du soutien et l’accompagnement personnalisé, essentiels pour leur bien-être et leur pouvoir d’agir.

# MIEUX COMPRENDRE :

## MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN -

### PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP (MDH-PPH)

Le **MDH-PPH est un modèle** qui aide à mieux comprendre le handicap, non pas comme une caractéristique propre à la personne, mais comme une situation qui survient lorsque l'environnement n'est pas adapté à ses besoins et à ses droits.

Une personne peut avoir une limitation physique, comme se déplacer en fauteuil roulant. Mais ce n'est pas cette limitation qui crée le handicap. Le handicap apparaît quand l'environnement ne s'adapte pas (pas de rampe d'accès, pas de transport adapté, des attitudes négatives des autres, etc.).

#### Ce modèle repose sur 3 composantes principales :

- **La personne**, avec ses caractéristiques propres (âge, santé, identité, aptitudes, etc.) ;
- **L'environnement**, c'est-à-dire les facteurs externes qui influencent sa participation (accessibilité, politiques, attitudes, ressources disponibles, etc.) ;
- **Les habitudes de vie**, soit les activités et rôles sociaux que la personne souhaite ou doit exercer (se nourrir, se loger, étudier, travailler, entretenir des relations, participer à la vie citoyenne, etc.).

#### Modèle MDH-PPH



Site internet



En vidéo

**Le modèle invite à changer de perspective et à comprendre comment aider une personne à être pleinement active dans la société, en améliorant son environnement et en reconnaissant ses forces. Il aide à évaluer les situations vécues et à identifier les conditions nécessaires à une inclusion réelle et durable.**



# ASTUCES

POUR FACILITER

## LA COMMUNICATION

- 1 Clarté et patience :** Il est toujours bon de demander à répéter ou à reformuler en cas d'incompréhension et pour s'assurer de bien comprendre la personne. Il faut également laisser le temps nécessaire à la personne pour s'exprimer.
- 2 Respect des modes de communication de chaque personne :** Il peut être intéressant de proposer différents moyens de communication (téléphone, courriel ou en présentiel) et d'utiliser les outils adaptés aux personnes non verbales.
- 3 Adaptation du niveau de langage :** Il est recommandé d'utiliser des mots simples et d'éviter le vocabulaire technique (si l'usage de termes techniques ne peut pas être évité, il faut les expliquer). Le niveau de langage peut aussi être ajusté en fonction de la personne.
- 4 Utilisation de supports visuels :** Il est conseillé d'utiliser des images, des objets, des vidéos, du photolangage, etc. Ces différents outils peuvent faciliter la compréhension.
- 5 Accessibilité des documents à la lecture :** Il est suggéré pour aider à lire et à examiner un document convenablement, d'utiliser une police d'écriture simple (exemple Arial ou Calibri, taille 14), avec une mise en page aérée.
- 6 Favoriser les échanges et en présence :** Il est encouragé d'assurer un bon partage d'informations avec la personne accompagnée et d'effectuer des visites régulières pour mieux saisir sa situation et sa réalité.



### **Favoriser l'autonomie et le respect**

Éviter toute forme d'infantilisation en adoptant une approche sensible aux réalités de la personne qui soutient le pouvoir d'agir et la reconnaissance de la personne comme experte de sa vie.

### **Agir PAR, POUR et AVEC la personne**

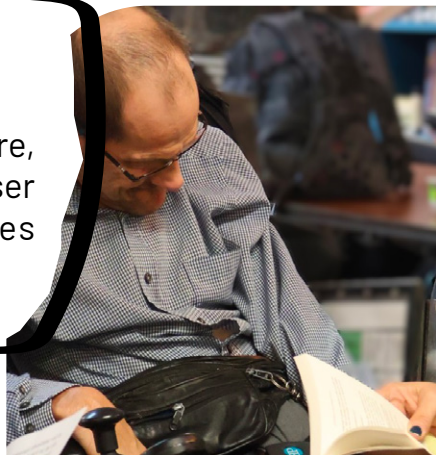
Prioriser un accompagnement respectueux plutôt qu'une prise en charge, en valorisant sa participation active à chaque étape et en respectant son consentement libre et éclairé dans toutes les décisions.

### **Bâtir une relation de confiance**

Privilégier les rencontres en personne, maintenir des suivis réguliers et s'assurer d'un bon partage de l'information entre les personnes intervenantes.

### **Adapter l'intervention au vécu de la personne**

Prendre en compte sa trajectoire, ses conditions de vie et valoriser son autonomie dans toutes les démarches.



# **ATTITUDES FACILITANTES**

## **POUR LA PERSONNE**

### **EN RELATION D'AIDE**

**Elle écoute attentivement, en laissant chacune et chacun s'exprimer pleinement.**

**Elle reconnaît la personne dans son individualité, au-delà du trouble ou de la déficience et dans son projet de vie.**

**Elle accompagne avec bienveillance, en offrant un soutien constant.**

**Elle crée des liens humains, prend le temps nécessaire.**

**Elle fait preuve de disponibilité et de flexibilité.**

**Elle croit en la personne en situation de handicap physique et l'encourage à aller plus loin.**



**Ressources**

**Ex aequo**

[www.exaequo.net](http://www.exaequo.net)

**OPHQ**

[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

**RIPPH**

[www.ripph.qc.ca](http://www.ripph.qc.ca)

# DE NOTRE RÉALITÉ À LA VÔTRE, AVANÇONS ENSEMBLE !



Centre communautaire  
Radisson



**Centre communautaire Radisson**  
5650, rue d'Iberville, local 100  
Montréal, QC H2G 2B3

**[www.centreradisson.com](http://www.centreradisson.com)**  
**[info@centreradisson.com](mailto:info@centreradisson.com)**  
**514 252 1671**